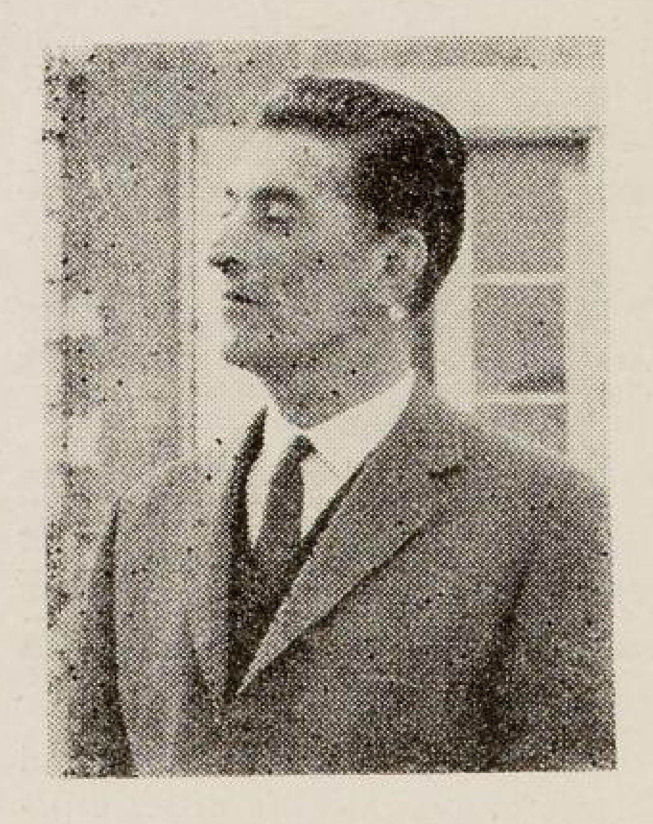
Elections Législatives du 18 Novembre 1962



Henri CLEMENT

Conseiller Général, MAIRE de DONZY
Candidat Républicain d'Entente Démocratique

SUPPLEANT : **Pierre GENTY**
MAIRE de NEUVY-sur-LOIRE

Electrices, Electeurs,

JE SUIS CANDIDAT : Les 11.200 suffrages obtenus à la précédente consultation électorale me font un devoir de me présenter à nouveau.

EN 1958 j'ai voté pour la constitution actuelle et maintenant encore j'estime qu'il serait dangereux de revenir à l'instabilité des années précédentes.

AUJOURD'HUI il s'agit d'assurer un fonctionnement correct de nos institutions et de maintenir **l'équilibre des Pouvoirs**. Pour obtenir cet équilibre, en face des pouvoirs très étendus du Chef de l'Etat, *il faut que l'Assemblée chargée de la contrôler ne soit :*

ni une Assemblée pratiquant l'obstruction systématique ;
ni une Assemblée complaisante chargée d'approuver automatiquement

Il faut que la prochaine assemblée soit consciente de ses prérogatives, fasse respecter la **séparation des Pouvoirs** en gardant sa liberté d'apprécier et de juger les intérêts de la Nation.

C'est dire le danger que représenterait pour le pays l'avènement d'un « *PARTI UNIQUE* », *favorisant* l'absolutisme gouvernemental et recevant en retour ses *faveurs*.

Avec sa complicité, il serait facile au Pouvoir de réduire au silence toute opposition, *EN DISPOSANT DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION* qui appartiennent à la Nation tout entière. Il lui serait facile d'entraver la liberté d'expression par la saisie des Journaux, par l'interdiction des réunions et des manifestations.

Les tendances actuelles doivent alerter les citoyens sur ces dangers. D'autant plus que les Pouvoirs très étendus accordés au Général de Gaulle seront transmis à son successeur — que personne ne connaît.

EN FACE D'UN POUVOIR FORT
Il faut une Assemblée libre

A cette condition seulement le pays retrouvera l'ordre et le calme nécessaire pour traiter des *QUESTIONS URGENTES* qui pèsent sur notre avenir.

IL FAUT assurer le respect des droits personnels, des libertés individuelles, des libertés syndicales et professionnelles.

IL FAUT **Creér les conditions de prospérité économique ;** elle seule peut permettre la générosité sociale. Cela suppose une organisation qui favorise la création de richesses, en veillant à l'équité de leur distribution.

IL FAUT **favoriser l'esprit d'initiative** en respectant la valeur de **la libre entreprise.**

IL FAUT **équiper le pays** pour faire face à la concurrence étrangère et plus spécialement les régions comme la nôtre qui doivent retrouver toute leur vitalité par la **décentralisation industrielle et par le développement agricole et touristique.**

IL FAUT **assurer l'avenir des jeunes** et pour cela **développer l'enseignement général et technique** et savoir investir pour préparer des emplois.

IL FAUT **une politique du logement favorisant la construction plutôt que les scandales.**

IL FAUT **surtout une POLITIQUE FINANCIÈRE consacrant nos ressources non pas à une politique de prestige** mais aux réalisations concrètes, indispensables pour améliorer la situation de ceux qui travaillent, la condition des vieillards et des retraités et les espérances de la jeunesse.

Pour mettre en pratique une telle politique, LE DÉPUTÉ DOIT ÊTRE EN CONTACT CONSTANT AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA CIRCONSCRIPTION.

Electrices, Electeurs,

Pour un député, la tâche ne se limite | s aux sessions parlemertaires. Certes, les questions SE TRAITENT sur les bancs de l'Assemblée, mais elles s'ETUDIENT avec vous, entre les sessions.

J'entends établir avec vos municipalités, vos groupes représentatifs, vos associations, vos syndicats, des contacts permanents afin d'étudier ensemble les problèmes qui vous intéressent et de vous aider à les solutionner.

Avec tous ces organismes, nous ferions non de « la Politique », mais des politiques de l'évolution industrielle, de l'orientation agricole, de l'enseignement, des décentralisations, une politique sociale des hôpitaux et des hospices, pour les malades, les invalides, les vieillards.

Electrices, Electeurs,

Après un premier mandat de conseiller général, mes administrés m'ont renouvelé leur confiance avec 76.6 % DES SUFFRAGES (*meilleur pourcentage du département*). Cette confiance dépasse le cadre de mon canton et j'ai obtenu, il y a 4 ans, des résultats analogues dans beaucoup de communes des cantons de COSNE, POUILLY, VARZY, PREMERY, SAINT-SAULGE où je suis connu.

Dans ces communes les électeurs préfèrent accorder leur confiance à l'HOMME PLUTOT QU'A UN PARTI.

C'est une caution éloquente que ces électeurs apportent à ceux du Sud de la circonscription et plus spécialement à ceux de GUERIGNY, POUGUES, FOURCHAMBAULT, VAUZELLES qui me connaissent moins.

Faites comme eux et

Votez en masse au premier tour pour

Henri CLÉMENT

Candidat Républicain d'Entente Démocratique
Docteur-Vétérinaire
Vice-Président du Syndicat des Vétérinaires
MAIRE de DONZY depuis 1947
Conseiller Général du Canton depuis 1955

N.B. — Le temps restreint de la campagne électorale ne peut me permettre de visiter toutes les communes. Si je suis élu, pour montrer que je ne néglige aucune région, je commencerai par les communes qui n'auraient pas été visitées lors de la campagne électorale.

Imp. Rapide du Val de Loire - COSNE - Tél 6